

RNCP 38231

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

BP Coiffure



Compétences globales

Le titulaire de la spécialité coiffure du Brevet Professionnel est un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux, etc.

Il peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, «manager», chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Objectifs de formation

Accueil: Prise en charge et relation - suivi clientèle

- Accueil de la clientèle
- Suivi du client durant la prestation
- Encaissement et prise de congé

Conseil clientèle, valorisation des services et suivi beauté

- Évaluation attentes, motivations et besoins du client
- Fidélisation et développement de la clientèle
- Présentation des produits et services - Vente de produits et services

Conception, réalisation de technique

- Conception nouvelle coiffure
- Présentation des techniques à la clientèle
- Mise en œuvre des techniques sur la clientèle

Animation et gestion des personnels

- Recrutement
- Planification de l'activité des personnels
- Animation

Gestion administrative et financière - développement de l'entreprise

- Gestion des produits, des matériels
- Contrôle et suivi de la maintenance

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

E1 - Création, couleur, coupe, coiffage

E2 - Modification durable de la forme

E3 - Coiffure événementielle ou Coupe homme et entretien du système pilo-facial

E4 - Gestion de l'entreprise

U41 : Vente-conseil

U42 : Management et gestion d'un salon

E5 - Sciences - Technologies et Arts appliqués

U51 : Sciences et technologies

U52 : Arts appliqués à la profession

E6 - Expression et connaissance du monde (Français / Histoire-Géographie)

Epreuve facultative : Langue vivante

Méthodes utilisées

Presentiel:

- Cours en salle / institut pédagogique
- Travail de groupe avec ou sans outil informatique
- Utilisation de l'outil numérique
- Retours d'expérience entreprises, professionnalisation - livret d'apprentissage

Distanciel:

- synchrone (visio), asynchrone (mails) en fonction des impératifs

Modalités d'évaluations

- Au moins une évaluation par année, par matière adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)
- Examen blanc

Accessibilité



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à contacter notre référente handicap / Mme Marielle HILAIRE.

